

Le Plan communal d'aménagement (PCA) «Route de Bolland» va être entièrement revu: priorité urbanistique.

**30 000 €** Les frais d'honoraires pour l'étude qui va être faite sur le PCA «Route de Bolland».

**Structuration de l'espace hervien bientôt en révision**



# Rats : le grand nettoyage est lancé

La problématique des rats a finalement été traitée à huis clos, au dernier conseil. Avec des conséquences directes sur le terrain dès ce mardi.

● Olivia MOONEN

Ce devait être LE sujet à discussion du dernier conseil communal, ce lundi à Herve. Mais malgré le souhait de l'opposition d'Herve Demain d'inscrire le point en séance publique, rien n'y a fait. Les rats et leur invasion dans le quartier des Six Fontaines ont été expédiés en toute fin de séance, et à huis clos! À l'abri du public dont une partie s'était déplacée expressément? «Je n'ai rien à cacher!», avance le bourgmestre André Smets (cdH). Mais il s'agit d'une problématique derrière laquelle il y a des visages et des familles. Et je ne souhaite en aucun cas blesser ces personnes!»

Il aura ainsi fallu attendre 23 h pour que soit mis sur la table le problème des petits rongeurs ayant élu domicile dans le quartier hervien depuis plusieurs mois déjà (voire notre édition des 16 et 17 octobre derniers). Comme prévu, les débats furent loin d'être tempérés, entre majorité et opposition. La polémique a littéralement fait rage de part



Une équipe d'ouvriers communaux s'est rendue dès ce mardi matin sur le site problématique afin de déblayer le terrain.

ÉdA Philippe Labeye

et d'autre de la table du conseil. «Je regrette vraiment que la majorité ait décidé de passer ce point à huis clos! On m'a même reproché d'interpeller sur ce point!», critique le laeder HDM Pierre-Yves Jeholet. Or, nous estimons qu'il s'agit avant tout d'un problème de santé publique qui intéresse tous les citoyens de Herve. Mais probablement que ça embête beaucoup le collège d'en parler et qu'ils ont peur de la vérité!»

Ce que reproche avant tout l'opposition? Que le collège ait attendu si longtemps avant de réa-

gir face à cette invasion de rats. «Le collège a été informé début mars déjà concernant ce problème mais aucune mesure suffisante n'a été prise depuis lors pour en venir à bout!», explique Pierre-Yves Jeholet. Les rapports écrits de la société de dératisation étant pourtant très clairs: ils évoquaient une présence massive de rats dans le quartier et attiraient ainsi l'attention sur un problème d'une certaine gravité! HDM regrette par ailleurs que le collège hervien «se réfugie derrière la société de dératisation». «Ils remettent en cause la société

qui n'avait qu'à faire en sorte qu'il n'y ait plus de rats». C'est un peu simple et inacceptable!», poursuit le chef de file de l'opposition.

Du côté du collège communal, on estime cependant que «dès le moment où un dératisateur s'occupe du problème, il y a une certaine obligation de résultats!», commente le bourgmestre André Smets, précisant néanmoins «qu'il ne s'agit de remettre personne en cause!». Quant au délai d'intervention prolongé, il le justifie «par une volonté de trouver d'abord une solution avec les personnes concernées».

«Notre priorité était d'obtenir l'adhésion des gens avant de faire n'importe quoi!»

«Je suis allé à plusieurs reprises sur le terrain pour discuter avec les gens. Mais il faut également rappeler qu'il s'agit d'un espace privé et que cela, c'est un élément fondamental!» continue le maître.

Si les points de vue différaient ainsi fortement de part et d'autre de la table, des solutions ont malgré tout été avancées. Et leur mise en œuvre n'a pas traîné. Ce mardi matin, une équipe d'ouvriers communaux était en effet déjà à pied d'œuvre dans la rue des Six Fontaines pour déblayer le terrain envahi par les rongeurs. «Nous allons d'abord dégager tout ce qui doit l'être, en accord avec le propriétaire. Nous procéderons ensuite à une désinfection totale du site via une entreprise privée. Je suis bien déterminé à ce que le site soit assaini. Et à un moment donné, il ne faut pas hésiter à prendre des solutions radicales!», conclut le bourgmestre.

La polémique aurait-elle ainsi enfin touché à sa fin? Quoi qu'il en soit, les rats devraient quant à eux définitivement quitter le navire hervien! ■

## Propriétaires de genévriers bientôt surveillés?

Le ton est monté autour de la table pour une question... de rouille! Le conseiller Écolo Damien Quittre a en effet souhaité faire un amendement à l'ordonnance de police concernant les genévriers responsables de la maladie de la rouille grillagée du poirier. Il proposait que soient notamment ajoutées les obligations pour les propriétaires de couper et brûler les rameaux porteurs du champignon. Mais pour l'échevin de l'Agriculture Victor Beckers (cdH), il n'en est absolument pas question. «Il faut prendre des mesures réalistes et non utopistes! Comment pourrions-nous contrôler une telle chose?» Pour l'échevin de l'Agriculture, la répression n'est pas la solution au problème. La priorité doit rester l'information aux citoyens. «Nous travaillons avec onze autres communes sur cette problématique. Il est donc hors de question d'aller prendre des règlements dans leur dos!», a ajouté Victor Beckers qui s'est cependant engagé auprès du conseiller Écolo de parler de sa proposition aux autres échevins concernés, «de manière à conserver cette solidarité».

## Pistes cyclables suggérées en vue

Les déplacements à vélo devraient bientôt être plus sécurisés, à Herve. La création de bandes suggérées est en effet annoncée.

C'est une nouvelle qui va probablement réjouir les adeptes de la petite reine. De toutes nouvelles pistes cyclables suggérées devraient prochainement voir le jour, à Herve. C'est ce qu'ont en effet décidé à l'unanimité les élus lors du dernier conseil, ce lundi soir.

«Nous cherchions une manière de rétrécir visuellement les tronçons charneutis de Fastré et Faweux, principalement. La création de bandes cyclables est ainsi un excellent moyen d'y parvenir, tout en offrant un déplacement davantage sécurisé aux cyclistes», explique José Spits, échevin des Travaux et de la Mobilité (cdH). Concrètement, cette nouvelle piste cyclable hervienne ne sera pas une piste «officielle» à proprement parler, mais elle prendra la forme de bandes cyclables suggérées. «Ce type de piste est réalisé



À Herve, les futures pistes cyclables suggérées seront déclinées en rouge. Elles verront le jour du côté de Charneux, Bruyères et Manaihan.

lorsque la largeur de la chaussée n'est pas suffisamment large pour y intégrer en plus une piste cyclable, précise l'échevin. En ville, ce genre de piste suggérée se présente ainsi par des chevrons verts. Chez nous à Herve, elle sera dessinée par une bande rouge!»

L'opposition a salué le projet. Le conseiller écolo Damien Quittre a cependant suggéré que le collège «ne se contente pas de réaliser un petit bout de piste cyclable», mais étudie un réseau complet de pistes suggérées pour vélos qui relierait l'ensemble des villages aux centres de Battice et de

Herve. «L'idée est tellement intéressante que je propose de l'étendre à toute la commune, explique le conseiller vert. Ce projet de tracé relierait les différents villages en empruntant notamment la ligne 38 et les voiries principales de manière à sécuriser davantage les déplacements à vélo!». Réponse de l'échevin de la Mobilité: «Nous avons commencé par les routes les plus dangereuses et nous ne pourrions avancer que petit à petit, en fonction des budgets. Cela dit, nous pensons sérieusement à intégrer cette réflexion globale dans le plan de mobilité pour les années à venir!» ■

## VITE DIT

### Extinction des tondeuses à 20 h

Les élus herviens ont adopté la nouvelle ordonnance générale de police, lors du dernier conseil. Parmi les nouveautés, notamment: l'interdiction d'utiliser tondeuses et engins bruyants entre 20 h et 8 h du matin. «Nous n'avons pas contre pas jugé nécessaire de les interdire également les dimanches et jours fériés, de manière à ne pas pénaliser les gens qui travaillent», explique l'échevine Marie-Martine Schyns (cdH). Des dérogations pourront cependant être délivrées exceptionnellement par le bourgmestre.

### Stop aux nuisances acoustiques

L'ensemble du conseil a également voté en faveur d'une motion suggérée par le conseiller Écolo visant à lutter contre les nuisances acoustiques à Herve. Par cette motion, le conseil communal invite ainsi notamment le MET et le gouvernement wallon à inscrire dans ses priorités la mise en place de murs antibruit à hauteur du viaduc de Herve afin de préserver la santé des habitants.